EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 novembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre novembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 octobre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Magali GALLAIS à Cyril CINEUX, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à M. Guillaume VIMONT.
M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 sans laisser de pouvoir.
Jérôme GODARD quitte la séance pendant le débat de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.
Christian PORTEFAIX quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et donne pouvoir à M. Saïd Akim BARA.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 53

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AIDES À PROJETS INTERNATIONAUX

Un crédit global de 36 000 euros est prévu au budget pour les associations et aides à projets internationaux dont le reliquat est de 21 750 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION PACHAMAMA : 1 000 euros

L'association Pachamama, créée en 1999, a pour objectif la promotion du patrimoine humain, social et culturel latino-américain en organisant des activités de rencontres internationales entre les communautés d'individus d'Amérique Latine et d'Europe. Cette association a également pour but de favoriser le développement de programmes de coopération internationale avec des organisations et des institutions locales travaillant dans les secteurs sociaux, culturels et éducatifs en situation de besoin.

Du 23 au 28 Janvier 2017, l'association Pachamama organisera dans les locaux du CROUS la 11ème édition des Rencontres avec l'Amérique Latine. Le thème de cette édition sera « Les Mayas aujourd'hui » et diverses actions seront proposées (exposition d'objets, de costumes et de photos, série de courts métrages, conférence et initiation à la calligraphie et à la cuisine Maya).

Afin de mener à bien ces actions, l'association Pachamama sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 3 000 euros sur un budget global de 14 100 euros. Il est proposé de verser une participation de la Ville à hauteur de 1 000 euros qui correspond aux montants des subventions demandées au Conseil Régional et au Conseil Départemental.

CENTRE DE RESSOURCES ET D'APPUI POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN AUVERGNE : 4 000 euros

Depuis 2002, le Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération internationale en Auvergne (CERACOOP) conseille et accompagne les acteurs de la région Auvergne engagés ou souhaitant s'engager dans des actions de coopération et de solidarité internationale dans un esprit de service public.
Il accompagne la ville de Clermont-Ferrand dans la mise en œuvre de sa politique en matière de solidarité internationale autour de 3 axes :

1-La formation d'animateurs municipaux dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI).
2- Le Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération internationale en Auvergne a repris depuis 2012 la coordination en région de la Semaine de la Solidarité Internationale en tant que CORAS (Coordination en région des acteurs de la Semaine). Son rôle est d'accompagner et de valoriser le travail mené par les membres du collectif clermontois de la Semaine mais aussi de renforcer l'impact des initiatives proposées.
3- Enfin le Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération internationale en Auvergne apporte son appui pour la rédaction et le lancement d'un appel à projets qui sera lancé auprès des acteurs clermontois dans le domaine de la solidarité internationale/aide au développement.

Afin de mener à bien ces actions (formation d'animateurs de la ville en ECSI, co-organisation de la Semaine de la Solidarité Internationale, appels à projet solidarité internationale), le Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération internationale en Auvergne sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 4000 euros sur un budget global de 159 000 euros financés par des subventions acquises (Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International – 55 000 euros, Conseil Régional Auvergne/Rhône-Alpes – 71 000 euros, Conseil Départemental de l'Allier – 3 000 euros) ou sollicitées (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement, Fonds pour le Développement de la Vie associative).

LYCEE JEANNE D'ARC : 300 euros

Dans le but de sensibiliser les citoyens à l'Europe, le Parlement Européen des Jeunes (PEJ) offre aux jeunes de chaque région, l'opportunité de participer à deux sessions nationales où sont débattus et votés en session plénière des projets élaborés par les jeunes.
Avec le soutien de la Ville, de l'Université Blaise Pascal, de la Maison de l'Europe et du Festival Europavox, 9 élèves section ABIBAC du lycée Jeanne d'Arc ont choisi la thématique « Villes jumelles » pour présenter au PEJ (France) leur projet « Clermont Voyage ».

Suite à leur participation à la session du PEJ (France) en avril 2016 à St Gaudens, la délégation du lycée Jeanne d'Arc a été invitée à participer à la 83ème session internationale du PEJ qui a accueilli près de 300 délégués venus de toute l'Europe et qui a eu lieu à Laax en Suisse du 7 au 16 octobre 2016.

Le budget global du déplacement de la délégation clermontoise à Laax s'élève à 4 000 euros.
Deux partenaires (la Maison des Lycéens de Jeanne d'Arc : 900 euros et le Rectorat : 500 euros) ont déjà apporté leur soutien complété par les recettes d'un café lecture (140 euros).
Le lycée Jeanne d'Arc sollicite la participation de la Ville à hauteur de 300 euros.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 novembre 2016

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation,

L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,
la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER